Je n'ai jamais fait partie de ce gouvernement. Si c'est de l'exactitude que vous voulez parler, alors tirons les choses au clair. Un petit problème se pose ici, car je ne sais pas vraiment à quel titre le sénateur MacDonald a pris la parole à ce stade. Si quelqu'un n'est pas d'accord avec l'orateur au cours du débat, il peut prendre la parole, dire qu'il n'est pas d'accord et qu'il tient à faire une rectification et ainsi de suite. Mais la question de privilège ne peut être soulevée puisque je n'ai rien fait de blessant pour un membre du Sénat. Y a-t-il matière à invoquer le Règlement?

Le sénateur Frith: C'est moi qui étais impudent, pas vous.

Le sénateur Olson: Oui, c'était l'honorable sénateur qui était impudent, pas moi. Sommes-nous en voie d'instaurer une nouvelle forme de recours, une nouvelle question de je ne sais quoi? Il s'agirait peut-être d'une question de désaccord. Il ne se justifie pas de soulever la question de privilège ou de faire un rappel au Règlement. Sur quoi le sénateur MacDonald a-t-il fondé son intervention?

Le sénateur Roblin: Vous aviez tout simplement tort, c'est tout.

Le sénateur Olson: Le sénateur Roblin connaît suffisamment les règles du débat démocratique pour savoir qu'on n'intervient pas sans raison valable. Je ne sais pas au juste sur quoi se fonde le sénateur MacDonald pour faire ce qu'il prétend être une rectification. Il s'agit en réalité d'une divergence d'opinions entre les participants au débat.

Le sénateur Roblin: C'est un fait.

Le sénateur Olson: Je sais quand le décret a été adopté. Mais vous avez jeté par terre toutes les structures en place.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Olson: Je profite de l'occasion pour faire savoir une ou deux choses au sénateur Murray. Je peux d'ores et déjà prédire qu'il se présentera ici jour après jour en déclarant qu'il n'a pas eu assez de temps pour mettre les infrastructures et tous les équipements en place pour pouvoir offrir des programmes efficaces de développement économique régional. Je tiens à lui dire que s'il n'avait pas démantelé les structures déjà mises en place par des fonctionnaires et des politiciens compétents, avec l'appui de certains conservateurs, il n'aurait pas à consacrer tout ce temps à leur rétablissement.

En fait, la personne qu'il a nommée à la tête de la nouvelle agence, un certain M. McPhail—je n'en suis pas certain mais je vérifierai—était coordonnateur fédéral du développement économique au Nouveau-Brunswick au moment du démantèlement. Je ne sais pas au juste s'il s'agit bien de la même personne aussi je ne voudrais pas trop m'avancer.

Le sénateur Murray: C'était auparavant le MEER.

Le sénateur Olson: Donc, vous rétablissez toutes les structures. C'est un tas de sornettes que de dire que vous créez un nouveau programme. Vous êtes tellement à court d'idées dans les secteurs dont vous êtes responsables que vous remontez jusqu'à cinq ou six ans dans le passé pour trouver de l'inspiration. Je me réjouis que vous reconnaissiez au moins que certains programmes en vigueur à l'époque étaient assez bons pour que vous jugiez nécessaire de les reprendre maintenant. Il est un peu tard. Ce qui est regrettable dans tout cela—et

j'espère que le sénateur MacDonald écoute—c'est que vous ayez perdu tout ce temps. C'est malheureux.

Le sénateur MacDonald: Pourquoi devrais-je écouter? Vous n'arriverez jamais à prouver votre argument, de toute manière.

Le sénateur Olson: Si les honorables sénateurs d'en face examinaient les résultats des sondages parus ce matin, ils sauraient que la population ne se laisse pas duper par toutes les sornettes qu'ils racontent. La population attend des mesures concrètes. Elle veut que le gouvernement montre ce qu'il peut faire et non pas qu'il lui présente des idées et des discours fantaisistes qui se résument en définitive à ressusciter des organismes vieux de plusieurs mois et, dans bien des cas, de plusieurs années.

Des voix: Bravo!

Le sénateur MacDonald: Honorables sénateurs, certains de nos collègues spécialistes en la matière pourraient peut-être m'expliquer, puisque je suis relativement nouveau venu dans cette enceinte—après tout je ne suis sénateur que depuis deux ans et demi—la procédure à suivre pour signaler au Sénat une déclaration tout à fait erronée, qui a été faite hier en l'occurrence. On pourrait peut-être me rappeler mes privilèges pour ce qui est de signaler cette inexactitude. Je ne cherche pas à prouver quoi que ce soit en ce qui a trait au département d'État au Développement économique régional. Je demande simplement au sénateur Olson . . .

Le sénateur Frith: Avec impudence d'ailleurs!

Le sénateur MacDonald: . . . de reconnaître, sans chercher à nous distraire en soulevant des questions qui concernent M. McPhail, en invoquant d'autres événements ou autre chose—qu'il a eu tort quand, à ma question : «Qui a détruit le DEDER?», il a répondu: «C'est vous.» Or ce n'était pas nous, mais plutôt vous. Il vous suffit de le reconnaître. Et je ne retarderai pas les travaux du Sénat plus longuement avec cette affaire.

Le sénateur Olson: Tâchons de faire la paix!

VISITEURS DE MARQUE

L'honorable Rhéal Bélisle: Honorables sénateurs, je voudrais attirer votre attention sur la présence dans notre tribune d'une délégation parlementaire de l'Inde que dirige l'honorable D. Shankaranad, ministre des Ressources en eaux, et qui est accompagnée par le haut-commissaire de l'Inde, M. S. J. S. Chhatwal.

Des voix: Bravo!

AGRICULTURE ET FORÊTS

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN ANNEXE DU 3° RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Dan Hays: Honorables sénateurs, le comité permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son troisième rapport sur le pouvoir de faire des dépenses spéciales conformément aux Directives régissant le financement des comités du Sénat.

Je demande que le rapport soit imprimé en annexe aux *Procès-verbaux* et au hansard d'aujourd'hui afin qu'il fasse partie du compte rendu permanent du Sénat.